

Licence Professionnelle mention Management des Activités COMmerciales Parcours Management des Activités COMmerciales (MACOM) - SITE AUXERRE

REFERENCE : 13PB375J

Apprentissage CFA du SUPERIEUR

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT Dijon-Auxerre</p> <p>Responsable pédagogique Marie Cécile DEPLANCHE Professeur certifié marie-cecile.deplanche@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Rémy CARRETERO / Tél : 03 80 39 38 40</p> <p>Ingénieur de formation Fiona BOUROGA / Tél : 03.80.39.55.28</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.dijonauxerre@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

La LP MACOM vise à former des collaborateurs commerciaux capables d'évoluer vers les fonctions de pilotage des équipes commerciales et de gestion d'un centre de profit. La formation permet de développer des compétences dans la négociation commerciale et la gestion de la relation client, le marketing opérationnel, le management des équipes commerciales et dans la gestion d'un centre de profit.

Objectif : former des commerciaux capables d'évoluer vers la fonction d'encadrement d'une équipe commerciale, dans différents secteurs d'activité.

Cette formation par alternance est organisée en partenariat avec la branche professionnelle UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) dans le cadre de l'ITII-Bourgogne (association regroupant l'université de Bourgogne et les quatre chambres syndicales de la Métallurgie en Bourgogne).

Les étudiants sont simultanément inscrits à la licence professionnelle et à la préparation d'un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM), titre reconnu par la profession : Technico-commercial industriel MQ 88 10 69 0027 révisée le 13 janvier 2004

PUBLIC

Public âgé de maximum 30 ans (29 ans révolus).

L'âge maximum peut être porté à 35 ans (34 ans révolus) dans les cas suivants :

- apprenti qui souhaite signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà

obtenu ;

- précédent contrat de l'apprenti rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- précédent contrat de l'apprenti rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Il n'y a pas d'âge limite dans les cas suivants :

- travailleur reconnu handicapé ;
- création ou repris d'une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme ;
- personne inscrite en tant que sportif de haut niveau.

PRE-REQUIS

La capacité d'accueil est de 30 étudiants. Chaque élève doit impérativement avoir validé un cursus scolaire de niveau Bac+2 : BTS, DUT, L2, tertiaires, sciences humaines, littéraires, ... ou titre étranger de niveau comparable.

L'étudiant doit avoir impérativement signé un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

FORMATEURS

Une partie des enseignements est dispensée par des enseignants chercheurs de l'Université de Bourgogne et une partie par des professionnels du secteur d'activité.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les 420 heures d'enseignements académiques, que comporte la formation, sont effectuées par alternance : 1 semaine environ au centre académique à Auxerre ou Mâcon (de début octobre à début juillet) pour 4 semaines en entreprise.

La durée du contrat d'alternance passé entre l'étudiant et son entreprise est d'une année complète.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux et travaux dirigés.

MOYENS TECHNIQUES

Les enseignements se déroulent dans des salles de cours, salles informatiques.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Dépôts des candidatures sur le site de l'IUT via Ecandidat : <https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!accueilView>

Les procédures de sélection sont de nature pédagogique (commission pédagogique) ; celles de recrutement sont propres aux employeurs.

Les admissions sont effectives à la condition de la signature, avec une entreprise, d'un contrat d'apprentissage et dans la limite de la capacité d'accueil de la licence professionnelle.

Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT : début avril

Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : fin avril

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

La licence professionnelle est décernée aux stagiaires ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Le régime des études conduisant au diplôme de la licence professionnelle a été défini par l'arrêté du 17 novembre 1999 paru au JO du 24 novembre, auquel il convient de se reporter.

Il convient également de se reporter à l'arrêté du 23 avril 2002, relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence - schéma européen L-M-D – et notamment son article 22.

Par ailleurs les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les titulaires de la licence posséderont les connaissances et compétences attendues pour prendre part à des activités de développement de projets et de missions intégrant principalement des dimensions commerciales, marketing, en utilisant les méthodes et outils appropriés et à un niveau de responsabilité et d'autonomie significatif. Ces fonctions seront exercées à des niveaux de responsabilité relevant de l'encadrement intermédiaire.

Débouchés :

- Managers commerciaux des forces de vente
- Animateurs/trices des ventes
- Commercial(e) "grands comptes"
- Directeurs /trices régionaux des ventes
- Chefs d'agences commerciales
- Directeurs /trices de magasins
- Attaché(e) commercial(e)
- Chef/fe de secteur,
- Chef/fe de produit,
- Chargé(e) de promotion marketing,
- Chargé(e)de projet marketing,
- Assistant(e) marketing,
- Chargé(e) de clientèle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://sefca.u-bourgogne.fr>

<https://iutdijon.u-bourgogne.fr/www/formations/lps/lp-macom.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr